

Commission: Conseil des ministres des Droits de la Femme et de l'Égalité des Genres

Problématique: Quels objectifs et projets pour une inclusion professionnelle et sociale ainsi que pour la défense des droits des femmes ?

Auteur: France

La France détient une place prédominante au sein de l'Europe. On voit cela du fait de son territoire important, constituant 643 801 km² soit, le territoire le plus étendue de l'union européenne. De plus, la France joue un rôle exemplaire dans la construction européenne qui reflète dans plusieurs aspects une vision française de l'Europe.

Actuellement, la France est sous la Cinquième République dirigée par le premier ministre Jean Castex et gouvernée par le président Emmanuel Macron.

On constate effectivement, sur la question de l'égalité des genres et la place de la femme en France, qu'en 2019, nous sommes classés 15^{ème} au niveau mondial et troisième en Europe après la Suède et le Danemark.

En effet, la France fait d'énormes progrès en ce qui concerne les droits des femmes. On constate des organisations dont ONU femmes France qui participent à de nombreuses associations féministes et inaugurent des programmes tels « ensemble contre le sexisme » (2016) visant à lutter contre les inégalités des genres, de toutes formes et dans tous les secteurs. En 2006, la loi relative à l'égalité salariale connaît le jour et se solidifie avec le temps. On voit cela notamment dès 2010, avec la mise en place de différentes lois à compter la loi Copé-Zimmermann en 2011 posant un quota minimum de diversités des sexes, ainsi que la loi du 4 août 2014 traitant cette fois-ci plusieurs problématiques dont les stéréotypes sexistes ainsi que les violences physiques et sexuelles faites aux femmes. Aujourd'hui l'on constate près de 3 entreprises sur 4 qui déclarent pratiquer les politiques d'égalités des chances, sans oublier que 60% de celle-ci déclarent également un boost en productivité.

Encore dans le milieu professionnel, le débat sur l'égalité des congés de maternité et de paternité s'intensifie. En réponse à cela, le Parental Act vise à prolonger un congé « second parent » qui également rémunéré.

En France, la question d'accès à l'avortement évolue avec le temps. Effectivement, Le 17 janvier 1975, la loi Veil a dépénalisé l'avortement, et c'est en 1983, qu'elle sera remboursée par la sécurité sociale. Au cours des 42 dernières années, l'IVG ou interruption volontaire d'une grossesse, est devenue un droit à part entière et son accès s'est amélioré, notamment pour les mineurs qui ne nécessitent plus un accord parental, et dont l'IVG est entièrement remboursée.

Cela dit, les mouvements féministes, les lois et les politiques publiques ont donc permis des avancées majeures. Cependant, les inégalités persistent.

D'une part, l'on constate en 2019, qu'un salaire horaire brut moyen d'une femme est inférieur de 15,4 % à celui des hommes en France, la baisse depuis 2010 n'est que de 0,2 %. De plus, il reste encore le problème majeur du harcèlement ou même d'agression sexuelle, non seulement dans la rue, mais également dans le milieu du travail. Selon une enquête du défenseur des droits en 2015, une femme sur cinq a été victime de harcèlement sexuel au travail. Additionnellement, 20% des femmes et des hommes interrogés ont déclaré connaître au moins une personne qui avait été victime de harcèlement sexuel dans leur milieu de travail. Une proportion qui n'a pas diminué depuis 1991, alors que 19% étaient victimes de telles pratiques.

Malheureusement, on retrouve également ces inégalités dans le domaine politique. En France, malgré l'ordonnance du 21 avril 1944 qui stipule que « les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes », le nombre de femmes élues au Parlement ou aux assemblées territoriales reste très faible : le Parlement compte moins de 10% de femmes, le pourcentage de femmes membres des conseils municipaux est de 22% et les femmes représentent environ un quart des membres des conseils régionaux.

De part et d'autre, dans le domaine du sport, ainsi que dans les programmes télévisuels sportifs, en 2014, 83% des performances étaient des performances masculines. Pourtant, on constate qu'en 2015, 35 % des athlètes de haut niveau étaient des femmes. De la même façon, dans la presse écrite, le volume d'articles consacrés aux sports féminins n'était que de 16 %.

En ce qui concerne l'avortement, comme mentionné précédemment, la France est très avancée.

Cependant, on constate des inégalités ou disparités régionales. Il y a donc moins d'accès à des instituts ou cliniques proposant des IVG pour les femmes vivant en zones moins pourvues en professionnels de santé.

D'après le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, la France met en place une stratégie internationale pour l'égalité entre les hommes et les femmes qui connaît le jour en 2018 et se déroulera jusqu'en 2022. Ils appellent ce projet, la 3^{ème} stratégie internationale pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Ils mettent donc en place des politiques d'aide au développement ainsi que des actions

extérieures. Tout cela pour atteindre le droit des femmes à disposer de leur corps, répandre la paix dans les zones de conflit pour contrôler les violences sexuelles comme armes de guerres, et beaucoup d'autres choses.

En ce qui concerne les solutions actuelles et à venir, on constate des lois comme celle du 13 avril 2016 qui vise à protéger les victimes de la prostitution et de les aider à s'en sortir et s'intégrer dans un milieu professionnel. En France nous visons également à évaluer régulièrement les avancées en termes d'égalité professionnelle ainsi que réagir plus efficacement face aux situations de harcèlement sexiste et violences sexuelles, d'avantage informer les femmes sur leurs droits, améliorer et faciliter le parcours des femmes qui souhaitent avoir accès à l'avortement et garantir une offre diversifiée sur l'ensemble du territoire. Une augmentation ainsi qu'une amélioration de la prise en charge financière de l'IVG, ou encore la possibilité, pour les médecins en centre de santé, de pratiquer des IVG instrumentales. Et enfin, mobiliser l'ensemble de la société contre les violences faites aux femmes.

Pour en conclure, la France est un pays engagé en termes d'égalité des genres et a connu et continue de connaître d'énormes progrès. Il est évident que notre pays a de grandes ambitions pour le futur.